

Afrique: lutte contre l'impunité, Amnesty dénonce l'absence de volonté politique

AFP 27/05/10

LONDRES — Les multiples violations des droits de l'Homme en Afrique illustrent "l'absence de volonté politique" de nombreux dirigeants de lutter contre l'impunité, estime Amnesty International (AI) dans son rapport 2010.

Le "contraste saisissant" entre le discours de dirigeants africains sur les libertés fondamentales et "l'absence de mesures concrètes" visant à les respecter "n'est pas nouveau", écrit l'ONG en préambule.

"Mais cet énorme décalage n'a pour ainsi dire jamais été aussi perceptible qu'à travers leurs réactions" face au mandat d'arrêt contre le président soudanais Omar el-Béchir, émis par la Cour pénale internationale (CPI), pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, poursuit l'ONG.

Malgré ce "signal fort" de la CPI envers ceux soupçonnés de "violations flagrantes" des droits de l'Homme, les pays de l'Union africaine (UA) ont décidé de ne pas coopérer avec la CPI pour l'arrestation de M. Béchir, regrette Amnesty.

"L'année 2009 a, hélas, été marquée en Afrique par de nombreux autres exemples illustrant l'absence de volonté politique de veiller au respect de l'obligation de rendre des comptes, à quelque échelle que ce soit", relève l'organisation.

Cela a été le cas dans les zones de conflit ou d'insécurité, comme en Centrafrique, République démocratique du Congo (RDC), Somalie, au Tchad et au Soudan, où groupes armés et forces de sécurité gouvernementales "ont commis des atteintes aux droits humains en toute impunité", selon le rapport.

La RDC "a refusé d'arrêter" l'ex-rebelle Bosco Ntaganda, recherché par la CPI pour crimes de guerre, et des hauts responsables militaires accusés de crimes ne sont suspendus de leur fonction ou traduits en justice.

Au Soudan, en RDC, dans l'est du Tchad et en Somalie, "le climat d'insécurité générale" a rendu difficile le travail des humanitaires, "souvent ciblés par les parties au conflit ou des bandits".

Les "seules véritables avancées", selon Amnesty, ont été le travail du Tribunal spécial pour la Sierra Leone et la reconduction du mandat du TPI pour le Rwanda.

"Le manque de détermination à lutter contre l'impunité s'est également illustré par l'attitude qu'ont eue de nombreux Etats africains face aux violations commises" par leurs forces de police et de sécurité, ajoute le texte.

Par exemple au Nigéria, "des centaines de personnes sont tuées chaque année" mais il n'y a "presque jamais" d'enquête.

La Guinée n'a procédé à "aucune enquête sérieuse" après le massacre d'opposants fin septembre à Conakry, qui a fait au moins 156 morts, selon l'ONU. Et si l'UA et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont eu la "volonté politique" d'agir rapidement pour enquêter, "il s'agissait davantage d'un cas exceptionnel que d'une règle", selon Amnesty.

"Aucune enquête impartiale" non plus à Madagascar après la mort d'au moins 31 personnes, en février 2009, dans une manifestation réprimée par la garde présidentielle.

De "nombreux gouvernements" attaquent les journalistes, opposants, syndicalistes et militants des droits de l'Homme, "victimes d'arrestations arbitraires, d'intimidations, de disparitions forcées et parfois même d'homicides", dénonce l'ONG.

"La société africaine réclame chaque année de façon plus pressante que les responsables d'atteintes aux droits humains soient amenés à rendre compte de leurs actes. Des évolutions significatives ne pourront pas être obtenues dans ce domaine sans la détermination des dirigeants politiques", conclut Amnesty.

Plus de détails sur le site du secrétariat international d'Amnesty :

Région Afrique

<http://thereport.amnesty.org/fr/regions/africa>

Extraits :

Préoccupations en matière de sécurité publique

À Madagascar, le 7 février, la garde présidentielle a tiré à balles réelles sur des manifestants non armés qui se dirigeaient vers le palais présidentiel à Antananarivo, faisant au moins 31 morts. Aucune enquête indépendante et impartiale n'a été menée sur ces homicides illégaux malgré les demandes de proches des victimes et d'organisations de défense des droits humains.

Répression de la dissidence

À Madagascar, au Nigeria, en Ouganda et au Sénégal, plusieurs organes de presse ont été fermés. Au Congo, en Côte d'Ivoire, à Djibouti, en Éthiopie, en Guinée, au Kenya, au Sénégal, au Swaziland et en Tanzanie, des journalistes ont été harcelés et intimidés.

Des opposants politiques au gouvernement, réels ou présumés, ont été arrêtés de manière arbitraire dans de nombreux pays, notamment au Cameroun, au Congo, en Éthiopie, en Guinée, en Guinée-Bissau, en Guinée équatoriale, à Madagascar, au Niger, au Tchad et au Zimbabwe. Ceux qui se trouvaient en détention étaient régulièrement torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements.

Dans certains pays – comme le Congo, la Guinée, Madagascar, la Mauritanie ou l'Ouganda –, des manifestations ont été violemment réprimées.

Entrée pays : Madagascar

http://thereport.amnesty.org/sites/default/files/AIR2010_AZ_FR.pdf#page=197

Cf page 197 & 198 du rapport.